



EDITO /

ZAC CENTRE : ZONE D'ACTIVITE CONTRARIEE

La Zac Centre d'Hennebont devait être un grand projet d'activités associant logements et commerces dans le respect d'une qualité environnementale. Un beau projet, mais la pertinence de faire glisser les activités commerciales du centre historique vers cette zone est discutable. Les commerces du centre ville peinent déjà à prospérer, peu à peu phagocytés par des banques, des assureurs et autres agences immobilières.

Après avoir hâtivement fait disparaître les surfaces sportives préexistantes - terrains d'honneur et d'entraînement de football, piste d'athlétisme, courts de tennis toujours pas remplacés, terrains de jeu de boules, skate-parc - tout s'est figé durant plusieurs mois. Différents projets ont été annoncés, puis revus à la baisse voire abandonnés. Bien peu de Hennebontais connaissent à ce jour l'avenir réservé à cette « friche ».

Il est beaucoup question entre autre de logements sociaux. Si cela correspond réellement à un besoin, pourquoi pas. Mais prenons garde à ce que la gestion qui en sera faite soit différente de celle qui régit l'ensemble des logements sociaux dans notre ville. Construire du neuf oui, mais avec quel projet de qualité de vie à long terme ?

Le dossier de ce numéro fait le point sur la situation du logement social et montre de façon évidente qu'il faut repenser rapidement la politique du bien vivre social à Hennebont.

Lionel Barjonet

LE DOSSIER /

LE LOGEMENT SOCIAL A HENNEBONT

La politique concernant le logement social a toujours été tributaire et dépendante des politiques gouvernementales. Hennebont est une commune qui n'a pas ménagé ses efforts en ce domaine depuis plus de 50 ans. Ce qui lui permet, aujourd'hui, d'être en conformité avec la loi en respectant le taux de logements sociaux sur une commune (20 %). Ceci est le fruit d'une volonté politique, grâce aux administrateurs de l'Office HLM communal qui, par le passé, ont su se battre et résister. Aujourd'hui qu'en est-il ?



PERTE DE LA REFERENCE COMMUNALE

L'Office public de l'habitat - ex-Office communal HLM - s'appelait Hennebont Blavet Habitat. Depuis peu, il a perdu sa référence communale en devenant Blavet Habitat. Ce changement patronymique n'est pas anodin. Il révèle, peut-être, que la priorité n'est plus aux locataires Hennebontais, mais plutôt au développement extérieur, avec des interventions sur les communes d'Inzinzac-Lochrist, Brandérion, Riantec, Merlevenez et bientôt Quéven ? En cela, Blavet Habitat suivrait bien les objectifs gouvernementaux qui sont de concentrer les acteurs du logement social, dans le seul but de faire des économies : défaut d'entretien du patrimoine, moindre attention portée aux locataires, pression accrue sur le personnel...

Blavet Habitat a choisi de tisser des liens privilégiés avec Bretagne Sud Habitat, office départemental basé à Vannes. Soit, mais pourquoi se détourner de l'office communal HLM lorientais, Lorient Habitat ? Cela permettrait de créer une structure propre à l'agglomération pour mener une politique de l'habitat cohérente et adaptée aux besoins de la population de Cap l'Orient.



UNE GESTION PLUS LIBERALE ?

Le mode de gestion est également un signe. Contre l'avis des trois représentants des locataires HLM y siégeant, le conseil d'administration de Blavet Habitat a décidé de passer la gestion de l'office en comptabilité « privée ». Ce qui signifie que la trésorerie publique n'aura plus aucun droit de regard. Il sera fait appel à un cabinet comptable privé pour établir la gestion de l'office. On peut craindre un durcissement de la politique de recouvrement des loyers des résidents en difficultés financières.

Ajoutons, qu'à ce jour, il n'y a aucun projet de développement ou de rénovation (hormis le changement de fenêtres à Kérihouais) engagé sur la commune d'Hennebont en matière de logement social. La politique gouvernementale étant axée sur la vente de 1% du patrimoine par an aux locataires, Blavet Habitat suivra-t-il cette consigne ? Ceci signifierait la mise en vente de 75 logements du parc HLM sur Hennebont d'ici 5 ans. Affaire à suivre.

Un des derniers souhaits de Blavet Habitat serait de modifier les règles de mutation. Pour changer de logement sans supporter les frais de remise en état liés à une vétusté normale, les locataires devraient attendre dix ans (au lieu de cinq actuellement). Le but est bien de faire payer le locataire. Pour l'instant, ce projet a été retoqué au conseil d'administration.

Mais s'il est bien difficile de comprendre quelle est la politique sociale de Blavet Habitat vis à vis de ses locataires, une chose est sûre, et également révélatrice : elle est dure, envers le personnel de l'Office, en témoignent divers mouvements (grève, saisine de la médecine du travail...) qui ont eu lieu ces derniers mois, restés sans réponse de la part de la direction, ni du conseil d'administration.



L'office départemental de l'Habitat a cédé, il y a peu, à Blavet Habitat les « barres » Kesler et Edouard-Vaillant, construites dans les années 70, à Malachappe : quel est leur avenir ?



Situé avenue Pasteur, le dernier collectif sorti de terre marque la volonté de densifier l'espace par de petites constructions.

HENNEBONT, UN REEL ENGAGEMENT EN FAVEUR DU LOGEMENT SOCIAL

L'Office HLM d'Hennebont a été créé en 1927. Devenu Blavet Habitat depuis peu, il possède et gère aujourd'hui un parc de 1500 logements à Hennebont. C'est le seul bailleur social sur la commune.

LES GRANDES PÉRIODES DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT HLM SUR HENNEBONT

1959 et années 60 : cités Grimau, Kennedy, Thorez, puis La Grange et Kergohic ;

1968-1969 : Kérihouais ;

1979 : Kerlivio ;

1982-1986 : Quimpéro : Collectifs Brassens et Prévert ; résidence Robert-Desnos.

L'année 1986 marque la fin de construction des grands ensembles HLM sur la commune.

1986-1988 : résidence Bourvil (centre-ville), résidence de l'Abbaye (Talhout), petits programmes à Saint-Gilles, au centre-ville (rue Joffre et rue de La Grange) et rénovation de « maisons de ville ».

1997 : foyer-logement pour personnes handicapées « Les Lavandières » (Langroix).

Le dossier :
Yves Guyot,
Jean-Luc Henry



1999-2009 : reprise de l'activité de construction avec les résidences Lalumec, Gérard-Philippe, Honoré-de-Balzac, Marcel-Sembat, Kermoro (la cité « tout bois » près du lycée), Aragon (Quimpéro), puis plus récemment des petits collectifs rue Nationale, avenue Pasteur, et deux résidences au Quimpéro (Elsa-Triolet et Léo-Ferré).

2010 : programme limité à la construction de trois pavillons rue Clément-Ader (Kerandré).

LES CHANTIERS DE RÉNOVATION

1978 à 1980 : programme pour « l'amélioration et l'entretien des logements » : isolation, électricité et ravalement des cités Grimau, Kennedy, Thorez.

1988 : nouvelle campagne sur ces mêmes cités, afin de leur donner « un nouveau visage et des abords agréables ».

1994 : la cité de Kérihouais subit ce même « lifting ».

1998 : réhabilitation de 50 logements à La Grange.

2007 : des travaux de ravalement et d'isolation ont été réalisés à la cité de Kerlivio.

On le constate : les programmes de constructions et ceux de rénovations sont difficilement compatibles. Aujourd'hui la construction s'est ralentie sur Hennebont (seulement trois logements prévus en 2010 et aucun autre programme annoncé). Espérons que ce ralentissement sera mis à profit pour rénover de fond en comble les logements plus anciens.



Elu Hennebont Initiatives Citoyennes, membre de la commission municipale « travaux, entretien des biens communaux, environnement, tourisme, déplacements, port et marchés » et administrateur à l'office HLM Blavet Habitat, Loïc Rabin répond à l'Echo Citoyen.

QUEL EST TON ROLE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BLAVET HABITAT ?

Je suis administrateur élu au titre de conseiller municipal minoritaire d'Hennebont. Je me sens bien comme le représentant d'une sensibilité politique tout à fait claire, dans son expression et dans ses choix solidaires, notamment au niveau du logement.

POUR TOI, QUELLE EST LA POLITIQUE ACTUELLE DE BLAVET HABITAT ?

Sous couvert d'une gestion financière rigoureuse, certes nécessaire, la politique de Blavet Habitat devient exclusi-

vement « marchande » et l'aspect humain a disparu. Pour être plus explicite, je dirais que la politique actuelle de Blavet Habitat est une politique libérale qui ne se différencie pas de la gestion privée.

EN CE SENS, BLAVET HABITAT NE FAIT PEUT-ETRE QUE METTRE EN ŒUVRE LES DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES ?

En tout cas, on peut se poser la question : la majorité municipale, à Hennebont, a-t-elle encore une politique sociale en matière de logement ? Voici quelques temps, lors d'un conseil municipal, les élus Hennebont Initiatives Citoyennes avaient demandé qu'il y ait un débat sur la politique du logement social. Le maire s'y est engagé : nous l'attendons toujours. A défaut, on peut considérer que la politique actuelle menée au sein de l'office HLM est cautionnée par la majorité municipale, en premier lieu le maire et son premier adjoint, respectivement président et vice-président de Blavet Habitat.

COMMENT VOIS-TU LES CHOSES ?

Il faut remettre l'homme, je dirais plutôt l'humain, au premier plan de la politique et donc de l'action de Blavet Habitat ; à une place qu'il n'aurait jamais du quitter. Et ce tant pour les locataires, que pour le personnel qui ne comprend pas, dans sa très grande majorité, ce changement de priorités ; il faut rechercher toutes les dispositions qui permettront de retrouver l'harmonie au sein de l'office. D'autre part, pour moi, l'avenir de Blavet Habitat devrait se situer au sein de l'agglomération lorientaise. Or il semble que les dernières décisions tendent au contraire à rattacher Blavet Habitat, par l'intermédiaire d'un GIE (Groupement d'Intérêt Economique), à un organisme qui a pour nom « Bretagne Sud Habitat ». Ce dernier est une émanation du Conseil Général. Je ne suis pas certain que ce soit la meilleure solution.



BONNE NOTE / LES JARDINS FAMILIAUX

A Kerihouais, création de jardins familiaux. Idée de nouveau en vogue et louable, s'inscrivant dans une politique « verte » favorisant le rapprochement des habitants de la cité. On aime à penser que ce seront des cultures biologiques qui nourriront sainement les jardiniers et leurs familles.

C'est aussi offrir à quelques uns le plaisir du potager qu'on entretient avec amour, des cultures sans pesticide ni engrais, à moindre coût. Un petit bémol. Ces espaces verts avaient déjà leur utilité dans la cité pour les enfants en particulier. Les déplacer de quelques centaines de mètres sur des terrains moins exposés eut peut-être été préférable ?

Corinne Bay

FAUSSE NOTE / ISOLATIONS

Les huisseries des appartements de Kerihouais sont - de notoriété publique - en pitoyable état.

L'étanchéité à l'eau et à l'air n'est plus assurée. Les infiltrations d'eau endommagent les appartements. La chaleur fuit à l'extérieur mais la facture reste bien à l'intérieur.

De ce fait, le changement envisagé des ouvertures est une heureuse nouvelle.

Mais, bien étanches grâce aux nouvelles fenêtres, ces appartements sans VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) dont l'installation n'est pas prévue ne risquent-ils pas de rester tout aussi malsains ?

Belaida Zagora

CA DÉNOTE / LE TERRAIN ARTIFICIEL

A proximité de l'écrin de verdure - naturel - qu'est le bois de Boudouil, près du Merdy, les travaux du terrain de football en herbe synthétique ont débuté.

La verdoyante pelouse artificielle vient d'être posée, les vestiaires aussi. Il s'agit des baraques hideuses utilisées sur l'ancien terrain d'entraînement du centre-ville.

A cela s'ajoute la pose d'un haut grillage pour éviter les intrusions et ainsi protéger le coûteux revêtement des dégradations.

Rappelons que ce terrain vient remplacer le stade d'honneur Léo Lagrange, détruit avant les élections municipales de 2008 pour laisser place à la Zone d'activité contrariée (cf. édito).

Gwendal Henry



Le mauvais esprit n'est pas de mise. Ce panneau avait, bien entendu, pour unique but d'avertir les automobilistes qu'un repas convivial, entre voisins, se déroulait à proximité. Vendredi 28 mai, plus d'une quarantaine de manifestations ont été recensées sur la commune, à l'occasion de la Fête des voisins. Cette très sympathique initiative, initiée il y a dix ans à Paris, est l'occasion de rompre l'anonymat et l'isolement qui règnent souvent dans les villes.

Gwendal Henry

SUITE... / PEU D'ENGOUEMENT POUR L'AGENDA 21...

Vendredi 5 juin, seulement une quarantaine de personnes était présente à la mairie. Hormis les élus, les responsables des services municipaux et les intervenants, il ne restait plus qu'une petite douzaine de citoyens hennebontais à participer au forum Agenda 21. Le minimum fait par la mairie en matière d'annonce de ce rendez-vous, ainsi que le jour et l'horaire choisis expliquent peut-être ce manque d'engouement des Hennebontais pour cette réunion qui marquait la fin de la phase de diagnostic concernant la réalisation de l'Agenda 21 ? Même si les Hennebontais sont invités à répondre à un questionnaire et à s'inscrire à cinq ateliers thématiques, on ne sent pas une véritable volonté et une dynamique de la municipalité pour associer un maximum de Hennebontais à l'élaboration de l'Agenda 21, en s'appuyant notamment sur les associations et les conseils de quartiers.

Jean-Luc Henry

L'ACTU DU COLLECTIF / BONNES VACANCES

Le Collectif Citoyen Hennebontais vous souhaite de bonnes vacances. Pour la rentrée, l'association travaille déjà sur deux rendez-vous : un rallye découverte au fil de l'eau dans les bois et un forum citoyen avec les élus Hennebont Initiatives Citoyennes sur le thème du social à Hennebont.

SOUSCRIPTION & SOUTIEN 2010 : 5€ MINIMUM (4 NUMEROS)

Nom : Prénom :

Adresse : Mail (facultatif) :

Coupon à reproduire et à envoyer au Collectif citoyen hennebontais, maison des associations, place Gérard Philipe, 56700 Hennebont. Joindre votre règlement à l'ordre du Collectif citoyen hennebontais.



PUBLICATION DU COLLECTIF CITOYEN HENNEBONTAIS

Directeur de la publication : Frédéric Toussaint, 02 97 36 59 44.

Commission publication : Lionel Barjonet, 02 97 36 17 27.

Souscription et soutien : Bernard Canal. Adresse postale : maison des associations, place Gérard Philipe, Hennebont.

Mail : collectif@cchennebont.net

Saotradur ar gweled

Pollution visuelle

Saotradur : setu ur ger brezhonek hag a dalv « pollution ». Meur a feson a zo da saotriñ, da louziñ, ar bed, ni a ouia mat an dra-se. N'eus ket pell zo m'eus gwelet ul lec'h saotret a-nevez en ur redek a-hed ar Blavoezh, war an halaj. Brav spontus eo flondrenn ar Blavoezh d'ar prantad-mañ get gwez a-bep sort liv glas dezhe : glas-dour, glas-mor, glas-pour... Ha d'an daou ribl : kostez Sant Karadeg ha koad an Hingair, d'un tu, ha d'an tu all, kostez park ar greoù broadel (an "haras"), ha koad an dug...

C'hoarioù evit ar vugale a zo bet staliet abaoe pell e traon ar c'hoad-se... Hag un dra all, nevez-flamm : ur peul get pub ! Doare « sucette Decaux ». E-kreiz ar glazadur, en ul lec'h digor-bras, chomet naturel memestra : ur skritell pub a zo bet lakaet get ar c'humun... Nag ur sonj drol ! Ha da lâz petra ? D'an dud o deus chase nompas leuskel ar re -se da gac'hat e pep lec'h ! Brudiñ « Hennebont propre », en ur saotriñ anezhi : bizkoazh kement all !

Pollution, en breton, se dit : « saotradur ». Et il y a des pollutions de toutes sortes, nous le savons bien. Il n'y a pas longtemps j'ai vu un nouveau lieu pollué en courant le long du Blavet, sur le halage. La vallée du Blavet est superbe en cette saison avec des arbres qui conjuguent de multiples verts : vert clair, bleu outremer, vert foncé... Et sur les deux rives : du côté de Saint-Caradec et du bois du Hingair, comme du côté du parc des haras nationaux et du Bois du duc...

Des jeux pour enfants ont été installés depuis longtemps en bas du Bois du duc... Et une autre chose, toute nouvelle : un panneau publicitaire ! Façon « sucette Decaux ». Au milieu de la verdure, dans un lieu grandiose, la commune a posé un panneau publicitaire... Quelle drôle d'idée ! Et pour dire quoi ? Pour demander aux propriétaires de chiens de ne pas les laisser faire leurs crottes n'importe où... Une crotte dans le paysage pour promouvoir « Hennebont propre ». Chapeau !

Corentin Le Maout

